

## CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LA LOCATION DE LA SALLE FRANCOIS MITTERRAND

**Particulier non Ifois**

**Je soussigné(e) :**

Nom/ Prénom .....

Adresse .....

Tél. ....

**confirme ma demande de location de cette salle pour les ....., après avoir pris connaissance des conditions de location indiquées ci-dessous.**

<b>Montant de la location</b>	
<b>Location du samedi matin au dimanche soir</b> (salle + cuisine)	<b>1 108,20 €</b>
<b>Modalités de location</b>	
<b>Caution déposée lors de la prise de possession des clés.</b> Celle-ci sera redonnée si aucune réserve n'est émise ou contre paiement des pénalités pour ménage jugé non conforme après état des lieux et/ou facturation d'éventuels dégâts	<b>500 €</b>
<b>Montant des arrhes versées à la réservation.</b> Ces arrhes resteront acquises à la collectivité en cas d'annulation moins de trois mois avant la date de location.	30 % du montant de la location <b>332.46 €</b>
<b>Règlement du solde</b>	Lors de la prise de possession des clés
<b>Ménage</b> après utilisation	A la charge des locataires
<b>Pénalités demandées en cas de non-respect des dispositions contractuelles :</b> Ménage non conforme, nuisances sonores, dégradations des locaux, du mobilier, du matériel de cuisine, non restitution des clés...	Encaissement de tout ou partie de la caution ou paiement d'une pénalité
<b>Prise de possession des clés avec visite de la salle et état des lieux</b> Bien que les clés soient remises le vendredi, la salle ne peut être utilisée qu'à partir du samedi matin.	<b>le vendredi à 15 h 30</b> <b>(rendez-vous à l'Accueil de la Mairie)</b>
<b>Remise des clés</b> et état des lieux après utilisation	<b>le lundi à 9 h 30</b>

**Je m'engage :**

- à n'utiliser la salle que pour une réunion à caractère personnel à but non lucratif : .....  
*(Préciser la manifestation)*
- à appliquer scrupuleusement toutes les dispositions reprises dans le règlement ci-joint.
- à déposer une caution de 500 € lors de la remise des clés de la salle par les Services Municipaux.
- à verser le montant de la location (par chèques libellés à l'ordre de « **Régie PAEC – Ville IFS** ») de la façon suivante :
  - 332.46 € dès la signature du contrat.**
  - 775.74 € lors de la remise des clés.**

A IFS, le.....  
Signature

\* **Montant susceptible d'être modifié en fonction de la délibération des tarifs municipaux 2016**

**La réservation de la salle ne sera effective qu'après réception du présent contrat dûment signé.**